

autour d'un acte de révolte ecclésiastique, d'un *non serviam* partant de haut, nous allons faire entendre notre voix.

La presse catholique, comme la presse protestante, sont aussi servilement avachies maintenant qu'elles étaient sordidement bruyantes quand il s'agissait de conspuer de pauvres journalistes trop franc-parleurs.

On se rappelle qu'il y a deux ans environ, Mgr Bégin tenta son petit 18 Brumaire dans Québec, et pénétra délibérément dans les souliers du cardinal en condamnant l'*Electeur*, dont le seul tort était de se prêter à la publication d'élucebriations émanant de membres du clergé récalcitrants.

L'*Electeur* joua au bouillant archevêque le mauvais tour de paraître le lendemain sous un autre titre et avec le nom flamboyant de *Soleil*.

Un évêque crut qu'il pouvait faire encore mieux que son archevêque, et le nommé Michel Labrecque, évêque de Chicoutimi, condamna le *Soleil* avant même qu'il eût vu le jour.

Nouveau Josué, cet homme à la crosse voulait renouveler les perturbations astronomiques dont les pieuses légendes nous ont conservé le souvenir.

Les ouailles du farouche prélat furent décrétées de péché mortel si elles lisaient les articles encore à naître.

C'était stupide, mais bien dans la note.

L'administration du *Soleil* résolut — sagement, je l'avoue — de tâter de la juridiction romaine, et soumit aux tribunaux pontificaux le cas de l'interdiction préalable de Mgr Labrecque.

Dieu merci, il y a des juges, non seulement à Berlin, mais même à Rome!

La cause du *Soleil*, posée devant la juridiction romaine, aboutit à la condamna-

tion énergique de l'acte précipité et malveillant de l'évêque de Chicoutimi.

Depuis un mois, le texte du jugement du Saint-Père, enjoignant à Mgr Michel Labrecque d'avoir à ravalier sa condamnation, est parvenu sous le toit épiscopal de Chicoutimi, avec ordre de promulguer le rappel du décret.

Rien n'a été fait.

Et les gens qui parlent de soumission ne risquent pas un mot. Ils trouvent peut-être, les hypocrites, aussi naturel qu'un évêque résiste au Saint-Père qu'un traître criminel quand il s'agissait de vilaines laïques aussi indignes que ridicules, d'hésiter devant un simple ukase épiscopal.

Les Chapais et les Tardivel ne demandent pas au révolté des bords du Saguenay compte du scandale qu'il cause.

Mais il y a plus : on a annoncé, et personne ne l'a démenti, que plutôt que de se soumettre, l'évêque Labrecque entend se démettre. Plutôt que d'obéir à son père spirituel, au chef du catholicisme, l'évêque préfère renoncer à la crosse et à la mitre, et rentrer dans le *vulgum pecus* ecclésiastique.

Ah ! voilà la soumission, l'abnégation et la loyauté de ces arrogants pasteurs de peuples !

Plutôt le cloître, plutôt l'oubli, plutôt la déchéance, que d'avouer s'être trompé, que de reconnaître une erreur, que de réparer une injustice, que de panser une blessure, un que d'admettre tort !

Ceux qui s'écrièrent un jour : " Courbe la tête, fier Sicambre ! " n'entendent pas à baisser leur chef mitré.

Voyons, où sont donc vos belles indignations d'autrefois ; où sont les tirades sur l'obéissance, le rappel au respect de l'autorité, les objurgations des jaloux de l'ordre public ?